

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2011

Le 3 mai 2011, la 4^{ème} Assemblée Générale de l'Association « LA GRANDE FAMILLE DE PROCIDA & ISCHIA » s'est tenue à Ischia Ponte sous la présidence de Pascal SCOTTO DI VETTIMO, Président de l'Association.

Il est rappelé que les membres ont reçu en temps voulu la convocation pour assister à l'Assemblée Générale ainsi que l'opportunité de consulter les pièces et documents s'y référant.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Désignation du président, du scrutateur et du secrétaire de séance
3. Rapport sur les activités de l'Association
4. Rapport sur la situation financière de l'Association
5. Perspectives pour l'année en cours
6. Présentation des projets de l'Association
7. Réactualisation des statuts de l'Association
8. Election du Président de l'Association
9. Election des membres du Conseil d'Administration
10. Questions et suggestions

1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats

Les personnes présentes et représentées le 3 mai 2011 ont signé la liste d'emargement prévue à cette occasion.

Les mandats reçus au siège de l'Association ont été distribués aux membres présents en respectant la règle de 3 mandats maximum par membre présent, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

La feuille de présence indique la participation à l'Assemblée Générale de 74 membres présents et représentés : 57 présents et 17 représentés.

2. Désignation du président, du scrutateur et du secrétaire de séance

En l'absence de décision contraire de l'Assemblée Générale :

- Pascal SCOTTO DI VETTIMO assure la Présidence de la séance.
- Henri SCOTTO DI VETTIMO, Membre élu du Conseil d'Administration assure le Secrétariat de la séance.

Ingrid FURCHMULLER est élue Scrutateur pour relire et signer le présent procès-verbal.

Résultat du vote pour l'élection du Scrutateur :

Vote pour	74
Abstention	0
Vote contre	0

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour, et en conséquence, le Président ouvre la séance à 10h40.

3. Rapport sur les activités de l'Association

Le Président de l'Association présente au travers de diapositives un bilan chiffré sur les membres et les travaux réalisés depuis la fondation de l'Association.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider les travaux accomplis à ce jour.

Résultat du vote :

Vote pour	74
Abstention	0
Vote contre	0

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

4. Rapport sur la situation financière de l'Association

Les comptes de l'Association de l'exercice 2009/2010 ont été présentés, ainsi que les comptes provisoires de l'exercice en cours arrêté au 1^{er} mai 2011. Tous les documents comptables sont consultables sur demande au siège de l'Association.

Au 14 octobre 2010 :

Recettes	14 742,66 €
Dépenses	7 568,63 €
Solde	7 174,03 €

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale procède au vote duquel il ressort que les comptes de l'exercice arrêtés au 14 octobre 2010 sont approuvés.

Résultat du vote :

Vote pour	74
Abstention	0
Vote contre	0

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

5. Perspectives pour l'année en cours

Le Président de l'Association présente les travaux en cours ou planifiés en 2011 :

- Poursuivre nos tentatives de numérisation à Ischia et Monte di Procida
- Continuer l'informatisation des registres
- Importer les registres des inscriptions maritimes de Toulon dans notre base
- Planifier les repas des membres à Marseille et à Blois fin 2011
- Collaborer dans le cadre du projet « Simulations de la Parenté »

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider les travaux en cours.

Résultat du vote :

Vote pour	74
Abstention	0
Vote contre	0

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

6. Présentation des nouveaux projets de l'Association

Le Président de l'Association présente les idées et projets proposés pour les années à venir.

1. Maintenance du site Web et nouvelles fonctionnalités
2. Publicité et marketing actif de l'Association
3. Un événement anglophone en 2012
4. Notre 5^{ème} Assemblée Générale en 2013

6.1 1. Maintenance du site Web et nouvelles fonctionnalités

Le Président présente la liste des fonctionnalités prioritaires à apporter à notre site Web.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider l'utilité de ces nouvelles fonctionnalités.

Résultat du vote :

Vote pour	74
Abstention	0
Vote contre	0

En vertu de quoi ce projet est approuvé dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

6.2 1. Publicité et marketing actif de l'Association

Le Président indique qu'il existe actuellement un poste essentiel à pourvoir au sein de l'Association pour accroître notre visibilité en France et à l'étranger aujourd'hui mais aussi dans le futur, et pérenniser ainsi notre existence en fonction de nos propres évolutions internes, de celles de la société et des nouvelles technologies.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider le principe de cette idée.

Résultat du vote :

Vote pour	74
Abstention	0
Vote contre	0

En vertu de quoi ce projet est approuvé dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

6.3 1. Un événement anglophone en 2012

Le Président propose d'organiser un événement à Procida et Ischia en 2012 qui serait dédié à nos cousins anglophones afin de mieux les intégrer au sein de notre Grande Famille.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider le principe de cette idée.

Résultat du vote :

Vote pour	74
Abstention	0
Vote contre	0

En vertu de quoi ce projet est approuvé dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

6.4 Notre 5^{ème} Assemblée Générale

Le Président indique que notre prochaine Assemblée Générale aura lieu en 2013 et le lieu n'est pas encore fixé. Il rappelle également que son organisation nécessite près de 10 mois de travail.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'indiquer sa préférence quant au lieu, à titre d'information.

Résultat du vote :

Procida	29
Ischia	11
Monte di Procida	1
Naples	1
Marseille	30
Sans opinion	2

7. Réactualisation des statuts de l'Association

Le Président de l'Association présente les modifications mineures apportées aux statuts actuels et explique les objectifs de ces modifications :

- Mise à jour de l'adresse de l'Association : Villiers-sur-Loir (41)
- Précision sur l'année d'adhésion : du 1er janvier au 31 décembre

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve les nouveaux statuts de l'Association à l'unanimité (Statuts v3.1 du 3 mai 2011).

Résultat du vote :

Vote pour	74
Abstention	0
Vote contre	0

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 15 des statuts, soit la majorité des trois-quarts.

8. Election du Président de l'Association

Pascal SCOTTO DI VETTIMO confirme son souhait d'être reconduit dans son rôle de Président de l'Association pour un mandat de deux ans à compter du 15 octobre 2011, fin de son mandat actuel.

Aucune candidature n'a été reçue pour le poste de Président de l'Association.

Résultat du vote :

Vote pour	74
Abstention	0
Vote contre	0

Pascal SCOTTO DI VETTIMO est donc reconduit, à l'unanimité, au poste de Président de l'Association.

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

9. Election des membres du Conseil d'Administration

Selon l'article 10 des statuts, le Conseil d'Administration est constitué d'au moins 3 membres et d'au plus 5 membres. Les Membres Fondateurs sont membres permanents du Conseil d'Administration.

Les membres élus du Conseil d'Administration, Maria CAPODANNO et Henri SCOTTO DI VETTIMO, ont émis le souhait d'être reconduits pour un mandat de 2 ans à compter du 15 octobre 2011 fin de leur mandat actuel.

Aucune autre candidature n'a été reçue pour un poste de membre du conseil d'administration.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver ces candidatures.

Résultat des votes :

Maria CAPODANNO	
Vote pour	74
Abstention	0
Vote contre	0

Henri SCOTTO DI VETTIMO	
Vote pour	74
Abstention	0
Vote contre	0

Le Conseil d'Administration est ainsi composé de 5 membres.

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

10. Questions diverses ne donnant pas lieu à vote

A 12h17, le Président lève la séance et invite les participants au déjeuner.

Le président de séance

Le secrétaire de séance

Le scrutateur